

LA CRAU

une ville à la campagne

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATION

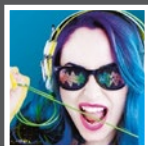
NOVEMBRE 2021



30^{ÈME}

GRAND PRIX
DE PEINTURE
ET DE
SCULPTURE

SOMMAIRE



INFOS LOCALES

Pages 4-6



SORTIR

Page 7



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Page 8



SPORT

Page 9



SÉCURITÉ

Page 10



ÉDUCATION

Page 11



SOCIAL

Pages 12-13



TÉLÉTHON

Pages 14-15



ENVIRONNEMENT

Pages 16-17



INFOS DU JIS

Page 18



TPM Infos et Révision PLU

Pages 19-21



RETOUR EN IMAGES

Page 23



AGENDA DU MOIS

Pages 24-25



LA CRAU AUTREFOIS

Page 27





Avec toutes les précautions qu'il convient de prendre, il semble que la vie reprenne son cours plus normalement.

Au niveau municipal, même si la fréquentation de nos manifestations culturelles et événementielles reste fragile, celles-ci enchantent celles et ceux qui y assistent, après en avoir été privés durant de longs mois.

Nos associations sportives et culturelles ont repris le chemin de leurs installations et redémarré leurs activités, pour le plus grand bonheur des enfants notamment.

Suite aux élections municipales de mars 2020, conformément à notre projet de mandat, notre équipe avait planifié un programme pluriannuel d'investissements, destiné à organiser sur cinq ans, la poursuite de la réfection et de l'embellissement des quartiers.

Certains chantiers figurant dans ce programme ont été engagés. D'autres ont été malheureusement retardés en raison de l'impossibilité de réunir les riverains, du fait de la crise sanitaire.

En tant que Maire, je me réjouis de pouvoir reprendre le rythme des réunions de quartiers, qui constituent un temps d'échange avec les

Crauroises et les Craurois, et l'essence même de l'engagement d'un mandat d' élu local.

Pendant le mois d'octobre, préalablement aux travaux, ce sont les habitants des rues des Iris et Charcot à La Moutonne qui ont été conviés en Mairie.

Selon le calendrier établi, ces réunions continueront dans les mois qui viennent. Peu à peu, tour à tour selon leur degré de vétusté, et en tenant compte des capacités financières annuelles de la commune, les quartiers qui en ont besoin, feront l'objet d'un coup de neuf.

Christian SIMON

Maire de La Crau
Vice-Président de Toulon Provence Méditerranée
Président du Centre De Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Var

Les Craurois ont du talent !

Justine AVRIL Championne de Kitesurf

A tout juste 20 ans, Justine AVRIL a été sacrée Championne de France de Kitesurf Freestyle en août dernier, à Leucate. Elle fait également partie de l'élite mondiale féminine de la discipline.

La jeune crauroise a débuté la pratique du Kitesurf en 2016 et a rapidement intégré le Pôle Espoirs du Lycée de Costebelle. Aujourd'hui, elle gère à la fois ses études en Droit (elle est étudiante en Master à l'Université de Toulon), ses entraînements et ses participations aux grandes compétitions. Et ce n'est pas chose aisée !!... Certes, elle bénéficie du statut de sportif de haut niveau, ce qui lui permet d'aménager son emploi du temps universitaire en fonction de ses entraînements, mais elle ne peut compter que sur elle-même pour organiser sa préparation physique, ses sessions d'entraînements (sur le spot de l'Almanarre, bien évidemment !) et ses déplacements sur les compétitions. Et cela rend ses excellents résultats encore plus remarquables !

Outre le Championnat de France, Justine participe également au Tour Mondial de Big Air. Il s'agit d'une épreuve très spectaculaire (il faut sauter le plus haut possible et le plus longtemps possible), en plein essor au niveau international. Le classement final est déterminé en fonction des résultats obtenus sur au moins 3 étapes. Notre « rideuse » crauroise a ainsi été classée 1^{ère} à l'étape de Tarifa en Espagne, en mai dernier, et a terminé tout récemment sur la 2^{ème} marche du podium, lors de l'étape française de Gruissan. Pour la dernière étape de cette année, Justine se rendra en Afrique du Sud, à Cape Town, au mois de décembre. Un déplacement et un enjeu importants, qu'elle prépare depuis plusieurs mois, surtout en termes de budget et de logistique.

Côté objectifs, la jeune championne annonce clairement ses ambitions. Elle compte bien mettre à profit la saison hivernale pour s'entraîner encore plus et progresser un maximum. Elle a décidé de se concentrer principalement sur le Tour Mondial du Big Air Kite League (BAKL) et de disputer âprement tous les podiums ! Alors que nous ne pouvons déjà que saluer ses très belles

performances, qui font fièrement briller les couleurs de la Ville de La Crau, nous souhaitons évidemment à Justine de s'envoler encore plus haut sur les plus beaux spots, aux quatre coins du monde !...

N'hésitez pas à suivre et à encourager Justine AVRIL sur ces réseaux sociaux :
www.facebook.com/justine.avril
et www.instagram.com/justine_avril



© Eric BELLANDE / FFVOILE



© Eric BELLANDE / FFVOILE



Sylvain BLANC

un Craurois à la tête de la maison Kenzo

« Je suis ravi d'accueillir Sylvain en tant que Directeur Général de Kenzo. Sylvain est un passionné de mode et possède une grande expérience du retail. Il combine un itinéraire entrepreneurial avec une capacité avérée à relancer et développer des marques établies. Il a été chargé d'ouvrir un nouveau chapitre dans l'histoire de Kenzo. » C'est avec ces termes que Sidney TOLEDANO, Président Directeur Général du groupe LVMH, a annoncé la nomination du Craurois Sylvain BLANC à la tête de la prestigieuse maison de mode Kenzo.

Le parcours de Sylvain BLANC est en fait quelque peu atypique. Il a grandi à La Moutonne, dans l'exploitation de ses parents horticulteurs. Féru de sport, il a notamment pratiqué dans sa jeunesse le rugby, mais aussi le ski avec le Ski Club de La Crau présidé à l'époque par Christian SIMON. Après de brillantes études à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, il débute sa carrière chez le leader mondial du chocolat, Barry Callebaut, où il développe la marque Cacao Barry en Europe. Puis il a intégré la direction générale des grands magasins Printemps en tant qu'adjoint au directeur du merchandising, avant de devenir responsable de la planification stratégique des magasins. Il a ensuite rejoint The Kooples, grande enseigne de prêt-à-porter, en tant que Vice-président pour l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie et est devenu, en 2018, le Directeur Général de la marque Undiz, spécialisée dans le sous-vêtement.

Nul doute que Sylvain saura mettre son talent et sa grande expérience au service de Kenzo. Nous lui souhaitons succès et réussite dans ses nouvelles fonctions.

© Courtesy of Kenzo



E-PASS JEUNES : Les inscriptions sont ouvertes !

15 / 25 ANS,
L'e-PASS JEUNES
Une carte de 80 €
pour mes loisirs
culture & sport
+ des bons plans



L'e-PASS JEUNES est un dispositif mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur comprenant une carte et une appli, pour faciliter l'accès des jeunes à la culture et au sport.

L'e-PASS JEUNES, c'est 80€ d'avantages pour acheter des livres (pour une valeur de 28€), des places de cinéma (12€), pratiquer une activité sportive (20€) et participer à une activité scolaire (10€) auprès des partenaires référencés. Il s'agit également de la possibilité de bénéficier de bons plans, de réductions et de places offertes pour de grands événements sportifs et culturels disponibles toute l'année sur le site <https://e-passjeunes.maregionsud.fr>.

Les jeunes éligibles de la Région Sud, âgés de 15 à 25 ans, peuvent s'inscrire sur le site internet indiqué ci-dessus, pour recevoir ce Pass à leur domicile. Ils peuvent également y retrouver la liste des multiples partenaires culturels et sportifs géolocalisables sur l'ensemble du territoire régional : cinémas, librairies, festivals, concerts, théâtres, parcs naturels régionaux, musées, expos, clubs et associations sportives dans les lycées, etc.

Pour + d'infos :

- ✓ Contactez le 0 806 601 102 (prix d'un appel local), du lundi au samedi de 9h à 19h
- ✓ Rendez-vous sur le site : <https://e-passjeunes.maregionsud.fr>
- ✓ Suivez l'actu de l'e-PASS JEUNES sur les réseaux sociaux :
www.facebook.com/epassjeunes
et www.instagram.com/e_pass_jeunes

100 BOUGIES POUR MARGUERITE RUBAUD !

Il ne fallait pas manquer l'événement ! Toute la famille avait fait le déplacement des quatre coins du monde (Singapour, Canada, Pays-Bas, Suisse...), pour entourer Marguerite et fêter comme il se doit son centième anniversaire. Bien évidemment, le dress-code « marguerite » était de rigueur pour cette grande occasion : chemises ou tee-shirts fleuris, chapeaux, lunettes, etc. !

Marguerite est née le 22 septembre 1921 à Rennes. Elle a commencé à travailler à l'âge de 13 ans dans une imprimerie, tout d'abord en tant que leveuse de feuilles, puis comme plieuse de calendriers et assembleuse de feuillets sur machine à coudre. La Seconde Guerre Mondiale fut un épisode très douloureux et très marquant : sa maison a été bombardée à trois reprises et elle est restée sans nouvelles de Louis, celui qui allait devenir son mari, pendant cinq longues années...

Il est d'ailleurs important de souligner que Louis RUBAUD était fusilier marin pendant la Guerre. Dès 1940, il a rejoint le Général de Gaulle et s'est engagé dans les Forces Françaises Libres. Il a ainsi participé au Débarquement de Provence en 1945 et à la libération de toutes les villes de la région, y compris celle de La Crau, où il a combattu sans savoir qu'il y vivrait ensuite pendant de longues années. Louis RUBAUD faisait partie du cercle restreint des héroïques Compagnons de la Libération et a reçu la distinction de Chevalier de la Légion d'Honneur.

En 1945, Marguerite et Louis se sont mariés à Rennes, puis sont rapidement venus habiter dans le Sud où Louis avait été muté, à Porquerolles, puis à Toulon et enfin à La Crau en 1947. Louis a en effet tenu à rester dans cette ville, dont il appréciait le Béal qui l'avait particulièrement marqué lors de son passage à La Crau, pendant la guerre. Tous deux ont fondé ici une très belle famille, avec leurs filles

Chantal, Martine et Brigitte. Et aujourd'hui Marguerite est très fière de ses neuf petits-enfants et de ses neuf arrière-petits-enfants.

Celle que certains surnomment affectueusement « Sœur Térésa » s'est toujours largement dévouée pour les autres, que ce soit dans la vie de la paroisse ou, bénévolement aussi, au service des personnes âgées, en s'occupant de leurs repas, de leurs lessives ou, tout simplement, en leur rendant visite et en étant à leur écoute.

Alors qu'elle n'a pas vu de médecin pendant 45 ans, Marguerite a dû subir de nombreuses opérations ces cinq dernières années. Elle est consciente de la chance qu'elle a d'être entourée non seulement de sa famille, qui est très présente au quotidien, mais aussi d'une équipe médicale formidable. Elle tient en ce sens tout particulièrement à remercier le Docteur GASPÉRINI, de même que les docteurs BESSON, PLACIDI et DELAHAYE de la Clinique des Fleurs, mais encore ses infirmières Corinne, Sonia, Christelle, Céline, Clémence et Marie-France, ses kinés Clément et Isabelle, et sa podologue Cécile.



Marguerite entourée de membres de sa famille, de Christian SIMON, Maire de La Crau et de Patricia ARNOULD, 1^{ère} Adjointe

DÉPARTS À LA RETRAITE

Beaucoup d'émotion en Mairie, le 24 septembre dernier, lors de la réception organisée pour le départ en retraite de trois directeurs, qui ont largement œuvré au service de la collectivité et ont marqué de leur empreinte la vie municipale crauroise. De nombreux élus et anciens élus, collègues et anciens collègues ont tenu à les entourer pour cette occasion.

Alain COLLAS

La Commune ne comptait que 8 000 habitants et 7 agents dans les services administratifs, lorsqu'il a été recruté en qualité d'Agent de Bureau en mars 1979. Il a été nommé Secrétaire Général de la Mairie en juin 1984 et il a depuis accompagné les différents Maires qui se sont succédé. Christian SIMON a tenu à rappeler le soutien incontestable qu'il a représenté, que ce soit aux côtés de son père, Gérard SIMON, ou aux siens depuis 2008.

Richard BOUISSON

Après une première expérience au Service de la Commande Publique de la Ville de Six-Fours, Richard BOUISSON a intégré la Commune de La Crau en août 1985. Tout d'abord responsable de la Commande Publique, il a évolué dans l'organigramme au poste de Directeur des Ressources Humaines, puis a été nommé Directeur Général des Services Adjoint, assurant ainsi un véritable binôme avec Alain COLLAS qu'il a remplacé ensuite dans ses fonctions de Directeur Général des Services, à son départ en 2019.

Marie-Line BOUISSON

Recrutée en 1986 à la Mairie de Toulon, Marie-Line BOUISSON est arrivée au Service du Personnel de la Mairie de La Crau, en mai 1991. Ayant gravi tous les échelons, elle rejoint la Direction des Finances en juillet 2005, puis est nommée Directrice Générale des Services Adjointe en 2019.

De gauche à droite : Alain COLLAS, Christian SIMON, Marie-Line et Richard BOUISSON



30^{ème} GRAND PRIX DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

Vendredi 5 novembre

Espace Culturel Maurric
Entrée libre



De nombreux artistes amateurs, peintres et sculpteurs participent cette année encore à ce traditionnel rendez-vous culturel craurois. Tous ont pu présenter une œuvre de leur choix, selon une technique, un sujet et un format libres, que ce soit en sculpture ou dans les deux catégories proposées en peinture, à savoir « Huile / Acrylique » et « Autres techniques ».

N'hésitez pas à venir découvrir les œuvres des participants de cette édition 2021, le vendredi 5 novembre 2021 à partir de 15h.

Vous pourrez également assister au vernissage et à la remise des prix le même jour, à 19h.

Infos :
Service Culture et Evènementiel
04.94.01.56.80

FESTIVAL LES ACCRAU'S DE L'HUMOUR

Avec Marco PAOLO
Vendredi 12 et Samedi 13 novembre 2021
Espace Culturel JP Maurric - 20h30
Spectacles gratuits

Après de longs mois quelque peu difficiles, vous avez besoin de vous détendre et de vous divertir ? Marco PAOLO, célèbre humoriste et également présentateur-animateur de l'ancienne Tournée Var Matin, vous propose la solution : deux soirées entièrement dédiées au rire et à l'humour !



Vendredi 12 novembre

Le Festival Les Accrau's de l'Humour débutera par un concours d'humoristes. Présenté par Marco PAOLO, il réunira des jeunes talents de la région. Ils se succéderont sur scène pour convaincre le public qui, à l'issue de la soirée, désignera directement son artiste préféré. Le Prix de la Ville de La Crau sera également décerné.

Samedi 13 novembre

Place au One Man Show de Marco PAOLO ! Le confinement l'a rendu fou et le déconfinement hystérique... Il évoquera, à sa façon, la période si particulière du confinement mais vous parlera également de la réalité de la vie de couple, des gosses « faits de chair, d'os et de console », de ses origines assez originales et... très explosives, de la télé, de son quotidien et par conséquent du vôtre !!!

Pour rappel, Marco PAOLO a participé à 17 festivals d'humour et a obtenu 17 prix du public. Il a assuré les premières parties et tournées de Gad ELMALEH, Eric ANTOINE, Mathieu MADENIAN, Mado la Niçoise, de lui-même et bien d'autres !...

Infos : Service Culture et Evènementiel – 04.94.01.56.80

SOIRÉE « SPÉCIAL GOLDMAN » DU COF

Samedi 20 novembre

Espace Culturel JP Maurric - 19h30

Cette soirée « Repas - Concert » proposée par le Comité Officiel des Fêtes, vous permettra de retrouver tout l'univers musical de Jean-Jacques GOLDMAN, personnalité préférée des Français.

Au programme : Repas « Couscous » et concert du groupe « Au Bout de nos Rêves » qui reprendra les plus grands succès de l'artiste, de Quand la musique est bonne à Comme toi, en passant par Envoie-moi, Encore un matin, Je marche seul, Je te donne, etc.

Tarif : 23 € par personne
Réservations : Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 10, vendredi 12 et mercredi 17 novembre 2021, de 15h à 17h
Infos : 07.69.34.83.96



SORTIR



Christian DAMPENON
Conseiller Municipal délégué
à la programmation et vie
associative culturelle



Emmanuel BIELECKI
Conseiller Municipal délégué à
la programmation festive et vie
associative évènementielle

Manifestations
soumises à la
présentation d'un
Pass sanitaire

**PASS
SANITAIRE
OBLIGATOIRE**





Christian LESCURE
Conseiller Municipal délégué
au Développement Economique,
Commerce, Artisanat, Foires
et Marchés

323 Chemin de l'Ubac
Tel : 06.26.05.50.30
Mail : gl.services@free.fr
Facebook : [@glservices83](https://www.facebook.com/glservices83)

GL SERVICES



Jérémy LECHEVALIER a créé son entreprise GL Services depuis 6 ans, mais est installé à La Crau depuis 9 mois. Plombier chauffagiste, il intervient dans un rayon de 30 km environ autour de La Crau pour tous vos travaux : dépannage et réparation, installation ou remplacement de matériel (chaudières, radiateurs, chauffe-eau, climatiseurs...), recherches de fuites, etc.

L'entreprise est également spécialisée en rénovation de salles de bain, notamment dans le cadre de travaux d'adaptation pour les Seniors et les personnes à mobilité réduite. Elle dispose ainsi de la qualification Handibat qui lui permet d'accompagner les personnes concernées pour l'obtention d'aides financières.

Dernière précision, tous les devis sont établis gratuitement.

ORTHODONTISTE

Le Docteur Arnaud CALOONE fait part de l'ouverture de son cabinet à La Moutonne. Spécialiste en orthodontie, il intervient pour tout traitement enfant ou adulte.

Consultation sur rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 19h
(prise de rendez-vous par téléphone ou via Doctolib)
397 Chemin de l'Estagnol – La Moutonne
Tel : 04.94.33.23.92
Mail : secretariatdr caloone@hotmail.com
Site internet : <https://orthodontie-caloone.fr>

P-MEN'S SPORTS



Philippe est Educateur Sportif diplômé d'Etat et Nathalie est directrice commerciale. Forts de leurs compétences respectives et de leur passion pour le sport, ils ont créé en 2020 P-Men's Sports, dont le sigle signifie « Les Protocoles du Management et de l'Education Nationale des Sports ». Ils ont ainsi réuni au sein de cette structure une équipe pluri-disciplinaire de coaches et de professionnels spécialisés. De nombreuses activités sont proposées autant dans le domaine du sport (fitness, kuduro-fit, tir à l'arc, rollers, kayak, paddle, karaté kyokushin...), que dans celui du bien-être (pilates, gym posturale, postural ball, massages...). Des consultations avec une naturopathe et un ostéopathe sont également possibles.

Concrètement, les coaches et professionnels interviennent pour des séances à domicile, auprès des particuliers (adultes, enfants ou seniors). Il peut s'agir d'une seule séance ou d'un programme déterminé en fonction des besoins, disponibilités et objectifs des intéressés.

P-Men's peut également intervenir en entreprise, par exemple dans le cadre de séminaires sportifs ou pour proposer une pratique sportive ou un massage détente aux salariés durant la pause méridienne.

Séances sur rendez-vous,
du lundi au samedi de 8h à 20h
Tel : 06.61.35.00.21
Mail : contact@pmens.fr
Site internet : www.pmens.fr
Facebook : P.men's

LA TEAM PHOENIX : Une nouvelle association crauroise d'entrepreneurs

C'est à la sortie du premier confinement, en juin 2020, que plusieurs chefs d'entreprises en contact depuis une dizaine d'années ont souhaité se retrouver de manière informelle. Dès cette première rencontre, a émergé la volonté unanime de créer un groupe d'entraide, de partages d'expériences et d'échanges professionnels. Après plusieurs réunions et la mise en place de solides partenariats, tous ces chefs d'entreprises, aux activités différentes mais complémentaires, se sont regroupés en association en décembre 2020. « La Team Phoenix » était née... Christel FORESTIER, gérante de l'entreprise crauroise Optic Synergy est la Présidente de cette nouvelle association, dont le siège social est donc situé à La Crau, au sein du Pôle Libell'Santé. Elle constate avec une grande satisfaction qu'en quelques mois, « La Team Phoenix » a véritablement pris son envol. Elle compte en effet à ce jour une quarantaine d'entreprises implantées à La Crau et sur les communes environnantes.

L'association a pour vocation le développement de son réseau d'entreprises, au moyen d'actions propres à organiser, soutenir et développer les entreprises membres, tout en favorisant le « business solidaire », la proximité, l'union et l'entraide territoriales. Née en pleine crise sanitaire, « La Team Phoenix » a permis de créer une véritable synergie au sein d'un groupe partageant les mêmes valeurs de professionnalisme et de solidarité. Désormais bien ancrée à La Crau, elle étend également ses actions sur tout le département du Var, dans l'objectif de favoriser toujours plus l'union et l'entraide territoriales qui constituent véritablement son ADN.

Vous êtes chef d'entreprise et vous partagez les valeurs de la Team Phoenix, vous pouvez contacter l'association à l'adresse mail suivante : lateamphoenix83@gmail.com.



SPORT

CALENDRIER DES RENCONTRES SPORTIVES

Voici le calendrier du mois d'octobre des différentes rencontres sportives prévues « à domicile », concernant les équipes fanions des clubs craurois de sport collectif. N'hésitez pas à venir les encourager !



US CARQUEIRANNE / LA CRAU FOOT Equipe Masculine Régionale 1

Samedi 13 novembre

USCC – Sainte-Maxime
Complexe Sportif de l'Estagnol - 19h

Samedi 27 novembre

USCC - Gémenos
Complexe Sportif de l'Estagnol - 19h



US CRAUROISE HANDBALL Equipe Féminine Nationale 3

Samedi 13 novembre

La Crau – Cagnes-sur-Mer
Complexe Sportif de l'Estagnol - 20h30

Equipe Masculine Nationale 1

Samedi 20 novembre

La Crau - Toulouse
Complexe Sportif de l'Estagnol – 19h



RUGBY CLUB HYERES / CARQUEIRANNE / LA CRAU Equipe Masculine Fédérale 1

(avec match d'ouverture systématique des Espoirs Fédéraux à 13h30)

Dimanche 7 novembre

RCHCC – Bédarides-Châteauneuf du Pape
Stade André VERAN (Le Pyanet, Hyères) - 15h



Marie-Claude GARCIA

Adjointe au Maire
déléguée aux activités et vie
associative sportives

LES INFOS DU SKI CLUB

Le Ski Club organise sa traditionnelle « Bourse aux Skis », le **20 novembre 2021**, au 1^{er} étage de l'Espace Jean Natte.

Vendredi 19 : dépôt de 17h30 à 20h
Samedi 20 : dépôt et vente de 8h à 19h et récupération des invendus à partir de 18h30.

Attention ! Les vêtements déposés devront impérativement être propres et en bon état.

Par ailleurs le Ski Club reprendra ses permanences à compter du mardi 2 décembre 2021. Celles-ci se tiendront les mardis et jeudis, de 17h30 à 19h, au Bureau n°6 situé au 1^{er} étage du Gymnase du Fenouillet.



Hervé CILIA
Adjoint au Maire délégué
à la Prévention
des Risques Majeurs,
à la Sécurité et à la Police

PARTICIPATION CITOYENNE À LA SÉCURITÉ : Un outil efficace en matière de prévention de la délinquance



Le dispositif de participation citoyenne consiste à faire participer les acteurs locaux de la sécurité, ainsi que la population concernée, à la sécurité de leur propre environnement, avec l'appui et sous le contrôle de l'Etat. Instauré en 2006 au niveau national, il est mis en place à La Crau depuis 2017.

Un dispositif impliquant différents partenaires

L'application de la participation citoyenne à La Crau repose sur l'action complémentaire de différents partenaires :

- ✓ Le Préfet et le Procureur de la République qui assurent le contrôle de la bonne application du dispositif.
- ✓ Le Maire qui, en tant que pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.
- ✓ La Gendarmerie qui travaille en collaboration étroite avec le Maire et encadre strictement le dispositif.
- ✓ Les résidents (et plus particulièrement les « correspondants » de quartiers désignés par les résidents eux-mêmes) qui, après une sensibilisation aux phénomènes de délinquance, relaient l'action de la Gendarmerie auprès de la population et favorisent la diffusion de conseils préventifs pour lutter contre les cambriolages et les dégradations.

Un concept fondé sur la solidarité du voisinage

Il s'agit en effet de développer chez chaque personne disposée à participer à sa propre sécurité dans son quartier, son lotissement ou sa rue, un comportement de nature à mettre en échec la délinquance. Le dispositif doit ainsi permettre d'alerter la Gendarmerie de tout événement suspect, ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, dont les habitants seraient témoins. Toutefois, il n'a pas vocation à se substituer à l'action des gendarmes et il exclut donc l'organisation de toute patrouille, ronde ou intervention directe. Par ailleurs, il convient de préciser que le principal objectif du dispositif est bien la lutte contre la délinquance et les cambriolages en relayant uniquement aux services de Gendarmerie et de

Police Municipale les délits de voie publique, dégradations et comportements suspects. Les incivilités, telles que les problèmes de dépôts sauvages, ne relèvent pas de ce dispositif et sont à signaler directement aux services communaux concernés.

Plusieurs secteurs concernés à La Crau

Il est tout d'abord important de rappeler que la mise en place du dispositif de participation citoyenne dans un secteur donné n'est en aucun cas imposée par la Commune. Elle est en effet soumise à une demande préalable des riverains auprès du Maire et à un vote en réunion publique ou en réunion de copropriété pour le domaine privé. De plus, une charte d'engagement est signée entre le Maire et les correspondants volontaires pour définir les limites de leur intervention et garantir le respect des droits et des libertés individuelles.

Initialement déployé sur 3 secteurs en 2017, le dispositif de participation citoyenne concerne aujourd'hui 11 quartiers différents (voir ci-après). Ces derniers sont facilement repérables sur le terrain, puisqu'ils sont dotés de panneaux signalétiques permettant notamment une mise en garde des personnes mal intentionnées.

Quel bilan ?

Le dispositif fonctionne de manière très satisfaisante dans les différents secteurs où il a été institué. Il a été constaté que son application accroît l'efficacité de la lutte contre la délinquance d'appropriation. De plus, les informations reçues par les forces de sécurité leur permettent une présence sur le terrain mieux ciblée. Par ailleurs, un point très intéressant est que la participation citoyenne contribue au renouvellement du « lien social », en ce qu'elle renforce le contact et les échanges entre les habitants du quartier, de la rue ou du lotissement, générant ainsi de réelles solidarités de voisinage.

Adhérer au dispositif

Il convient tout d'abord de rappeler que l'adhésion à la participation citoyenne est entièrement gratuite. Elle est également basée sur le volontariat et le bénévolat, étant précisé que l'engagement des référents citoyens se fait sans contrepartie et ne procure aucune prérogative ou pouvoir de police particulier.

Pour tout renseignement ou démarche d'intégration au dispositif, n'hésitez pas à contacter le responsable du Service Police Municipale qui pourra se déplacer dans les secteurs intéressés et informer au mieux les riverains.

Infos : Service Police Municipale – 04.94.01.56.81
policemunicipale@villedelacrau.fr

LES SECTEURS APPLIQUANT ACTUELLEMENT LE DISPOSITIF À LA CRAU

- ✓ Les Arquets (secteur compris entre l'Avenue de Limans, le Chemin des Grenaches et la Rue du Cabernet)
- ✓ Notre-Dame (Chemin de l'Ubac et Impasse du Bosquet)
- ✓ Le Vignoble à La Moutonne
- ✓ Le Patrimoine (Impasse de la Frégate)
- ✓ La Grassette (Rue du Saphir, Rue de l'Émeraude et Impasse du Grenat)
- ✓ Maraval (Impasse du Caroubier)
- ✓ La Roseraie à La Moutonne
- ✓ Le Pré des Martins (Chemin des Néfliers)
- ✓ Impasse Lyautey à La Moutonne
- ✓ Le Pré de Maraval (Rue Henri Augier et Impasse des Mandariniers)
- ✓ Le Domaine du Soleil (Rue du Pin d'Alep)



Elodie TESSORE
Adjointe au Maire déléguée
aux Affaires Scolaires

ECOLE Marcel PAGNOL Sensibilisation au gaspillage alimentaire

Les jeunes élèves ont pu participer à une animation interactive proposée par le Service de Restauration Scolaire, la société ELIOR et l'association « L'Econome » qui avait fait le déplacement pour l'occasion avec sa conserverie mobile.

L'objectif était de les sensibiliser aux enjeux du gaspillage alimentaire à travers une activité à la fois pédagogique et gourmande : la préparation de confitures. Figs, poires, pommes, prunes ou bananes... tous les fruits qui n'avaient pas été consommés à la cantine, et qui risquaient de s'abîmer, ont été ainsi utilisés pour préparer de délicieuses confitures. Les élèves ont participé à chaque étape de la préparation et ont pu repartir avec leur pot personnalisé avec une étiquette confectionnée par leurs soins.

Au final, ils ont pu intégrer qu'il est possible de valoriser des fruits et des légumes, sous forme de confitures ou de conserves, même s'ils sont « moches », « difformes » ou abîmés, et ainsi éviter de les jeter.



ZOOM SUR...

Les Bout'chou de la Vallée du Gapeau



Paule MISTRE

Adjointe au Maire déléguée au CCAS et à l'Action Sociale

Cela fera 20 ans en 2022 que l'association vient en aide aux familles en difficulté et aux tout-petits (de la naissance à 3 ans). Intervenant sur un vaste secteur (La Crau, mais aussi La Farlède, Solliès-Pont, Solliès-Ville, Solliès-Toucas, Belgentier, Carnoules, Pierrefeu, Cuers et Carqueiranne), elle accueille les familles qui lui sont adressées par les services sociaux des communes ou du Département, ou encore par d'autres associations telles que les Restaurants du Cœur et le Secours Populaire.

Distribution de produits de première nécessité et ventes à petits prix

Les « Bout'chou » distribuent principalement des paniers comprenant à la fois des denrées alimentaires telles que lait et produits laitiers, petits pots salés ou sucrés, etc., ainsi que des couches et des produits d'hygiène. Ces paniers sont d'une valeur de 30€ environ et sont adaptés à chaque âge. En 2020, 1 200 paniers ont été distribués à environ 75 familles bénéficiaires, composées de 1 ou plusieurs enfants. L'association distribue également des packs de naissance aux mamans enceintes, avec vêtements de naissance et matériel de puériculture, et se mobilise tout particulièrement en période de Noël pour confectionner des « Paquets de Noël » et offrir aux enfants des peluches, jouets ou livres adaptés à leur âge.

Ajoutons enfin qu'elle propose, dans son local de La Moutonne, des vêtements d'enfants (de la naissance à 3 ans), de même que du matériel et des jouets d'occasion à tout petit prix, permettant aux familles de s'équiper au mieux.

Une équipe de bénévoles très investie

La Présidente des « Bout'chou », Odette LANTERI, est entourée d'une équipe dévouée de 14 bénévoles. Tous ont suivi une formation avec une puéricultrice et se relaient pour accueillir au mieux les familles et leur proposer une écoute attentive. Ils sont d'ailleurs restés mobilisés pendant toute la durée de la crise sanitaire, puisque l'association a continué de fonctionner, afin d'aider celles et ceux qui en avaient encore plus besoin au cours de cette période difficile.

Ces bénévoles ont aussi la tâche importante de récupérer les dons et les marchandises, de trier et laver le linge, de vérifier le bon fonctionnement du matériel et de préparer les paniers et packs distribués.

Comment aider les « Bout'chous » ?

L'association bénéficie notamment du soutien de plusieurs communes, dont celle de La Crau, ainsi que de la Métropole TPM et du Département du Var.

Les particuliers peuvent également soutenir l'association :

- ✓ Par des dons de produits pour enfants tels que lait maternisé, petits pots, couches, produits d'hygiène, ou encore de linge, de matériel de puériculture ou de jouets, étant précisé que ceux-ci doivent être propres et en bon état.
- ✓ En participant aux ventes proposées par les « Bout'chou » au local de La Moutonne.
- ✓ Par des dons en espèces ou chèques libellés à l'ordre des « Bout'chou de la Vallée du Gapeau ».

A NOTER : L'association a besoin d'un nouveau véhicule utilitaire de type Kangoo, Berlingo ou Partner pour transporter les dons et marchandises, et pour approvisionner son local. Elle recherche un véhicule d'occasion, en bon état et à prix raisonnable pour lui permettre de poursuivre au mieux son activité. Merci de contacter Mme LANTERI pour lui faire part de toutes vos propositions.

Contacts et permanences

Les bénévoles organisent 2 permanences par semaine dans leur local (mis à disposition par la Métropole TPM) situé au Gymnase de l'Estagnol à La Moutonne : **le mardi et le vendredi, de 14h30 à 16h30.**

- ✓ 245 Vieux Chemin de Hyères
83260 La Crau
- ✓ 06.80.33.14.35
ou 06.86.13.89.93



RETOUR SUR...

La semaine de l'Âge d'Or

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a proposé plusieurs animations aux Seniors Craurois, dans le cadre de la Semaine de l'Âge d'Or, parmi lesquelles un repas avec spectacle cabaret qui a connu un très beau succès.



LES RESTOS DU COEUR



Reprise des inscriptions

L'antenne crauroise des Restaurants du Cœur poursuit son activité, pour la saison 2021/2022, dans son local situé 218, Rue des Chasselas (villa située sur l'extension du Parking Jean Moulin, à proximité de l'école Jean Giono).

✓ **Les inscriptions** auront lieu tous les lundis du mois de novembre, de 9h à 11h et de 14h à 16h. Puis, à partir du lundi 6 décembre 2021, ces inscriptions seront prises chaque lundi après-midi, de 14h à 16h, et ce jusqu'à fin mars.

Les documents à fournir sont les suivants :

- une quittance de loyer
- l'avis d'imposition
- les justificatifs CAF (Allocations familiales, APL...)
- une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport)
- le livret de famille
- le dossier de surendettement, si vous êtes concerné

✓ **La distribution** sera effectuée à compter du 23 novembre 2021, tous les mardis et jeudis, de 8h30 à 11h et de 14h à 16h.

Infos :
04.94.23.65.42

RAPPEL

Inscriptions pour le Colis de Noël

Les inscriptions sont prises jusqu'au 5 novembre 2021. Il est obligatoire de s'inscrire, même si vous avez déjà bénéficié du colis l'année dernière.

Conditions

Etre âgé de 70 ans révolus au 31 Décembre 2021 ou de 65 ans, si vous êtes titulaire de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (justificatif obligatoire).

Pièces à fournir

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour une 1^{ère} inscription).

Modalités

Il convient d'utiliser le coupon ci-joint et de le déposer dûment complété soit à l'Office de Tourisme (le matin uniquement), soit au Foyer des Anciens (l'après-midi uniquement), soit dans la boîte aux lettres de la Mairie ou dans celle de la Mairie Annexe de La Moutonne. Merci de respecter le délai annoncé nécessaire au traitement des commandes, ainsi que le lieu de retrait des colis choisi sur votre bulletin d'inscription.


Attention ! Pour les couples, mariés ou non, un colis «couple» sera offert.

Spectacle de Noël

Vous pouvez également vous inscrire au Spectacle de Noël offert par le CCAS, les 8 et 9 décembre, à l'Espace Culturel Jean-Paul Maurric (sous réserve des conditions sanitaires)

SOCIAL



	BULLETIN INSCRIPTION COLIS DE NOËL 2021 Séniors de 70 ans au 31 décembre 2021, et plus A retourner avant le 5 novembre 2021				
1 - INSCRIPTION POUR LE RETRAIT DES COLIS Cochez la case ci-dessous, correspondant à votre souhait de retrait.					
<input type="checkbox"/> Retrait du colis à La Moutonne le 14/12/2021, de 8h30 à 17h, parking du complexe sportif de l'Estagnol					
<input type="checkbox"/> Retrait du colis à La Crau le 15/12/2021, de 8h30 à 17h, parking de l'Espace culturel Jean-Paul Maurric					
Coordonnées demandeur(se) du Colis de Noël					
NOM	PRENOM	Date de Naissance
Si couple, coordonnées du conjoint					
NOM	PRENOM	Date de Naissance
Adresse :					
Tél	Tél		
Mail :					
2 - INSCRIPTION AU SPECTACLE DE NOEL dans la limite des places disponibles (si les conditions sanitaires le permettent) Cochez la case correspondant à votre souhait.					
<input type="checkbox"/> dates indifférentes					
<input type="checkbox"/> ou le mercredi 8 décembre 2021					
<input type="checkbox"/> ou le jeudi 9 décembre 2021					
Vous recevrez prochainement le ou les tickets correspondant à votre inscription.					





Marie-Ange BUTTIGIEG
Conseillère Municipale déléguée
aux actions et à la vie associative
à vocation caritative et sanitaire

TELETHON 2021

Elan de solidarité unique, le Téléthon donne à l'AFM-Téléthon les moyens de mener le combat contre la maladie. Depuis sa création en 1987, cette opération est le plus bel exemple d'engagement citoyen. C'est la possibilité pour chacun d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien. Cette année encore, nous comptons sur la mobilisation des Crauroises et des Craurois ! Dès le mois de novembre, l'association « La Crau'ch Cœurs » et de nombreux bénévoles associatifs vous proposent diverses actions et animations qui vous permettront de manifester, une nouvelle fois, votre solidarité avec les enfants et les familles touchés par la maladie.

GRÂCE À LA THÉRAPIE GÉNÉRIQUE, MA FILLE VIT

LE TÉLÉTHON A TOUT CHANGÉ

35^e Téléthon

DONNEZ-NOUS LA FORCE DE GUÉRIR

ATTENTION !
EN RAISON DU CONTEXTE SANITAIRE,
CE PROGRAMME EST SUSCEPTIBLE
DE MODIFICATIONS

Du 19 novembre au 5 décembre

TOMBOLA DU TÉLÉTHON

Organisée par l'association la Crau'ch Cœurs
 Vente de billets. 1€ le ticket
 Tirage au sort lors du loto du 5 décembre
 (voir ci-après)

Vendredi 19 novembre

CONCERT DE LA LYRE

Espace Culturel JP Maurric - 20h30
 Concert interactif avec quizz musical
 Participation libre au profit du Téléthon
 Pass sanitaire obligatoire

Dimanche 28 novembre

VIDE GRENIER

Piétonnier Jean Natte (le long du Béal)
 de 7h à 13h

Organisé par l'association La Crau'ch Cœurs

Tarif : 12 € l'emplacement de 3 mètres
 (10 € pour les adhérents de l'association)

Inscriptions : du 22 au 26 novembre à l'Office de
 Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h

Infos : 06.03.32.68.13

Tout le mois de décembre

VENTE D'OBJETS DES ENFANTS DU JIS

Stand présent sur le marché, tous les mercredis
 Objets fabriqués par les enfants accueillis sur les temps
 périscolaires et de vacances scolaires

Vendredi 3 décembre

RANDONNÉE

Proposée par Les Randonneurs Craurois
 Parcours de 8 km à La Castille (durée 3h30)
 Départ à 13h30 du Parking du Cimetière Central
 2 € minimum par participant

Vendredi 3 décembre

SOIRÉE CAFÉ THÉÂTRE

Avec la troupe crauroise ART THÉA
 Espace Culturel JP Maurric - 20h30

Pièce « Mariage et Châtiment »

Comédie de David PHARAO

*Edouard doit être le témoin du mariage de son meilleur ami,
 mais piégé par un impératif professionnel imprévu il fait
 un gros mensonge qui entraîne une cascade de situations
 allant du burlesque à l'improbable ; une avalanche qui bous-
 cule tout sur son passage et remet tout en question...*

*Rebondissements et quiproquos défilent à un train d'enfer
 pour le plus grand plaisir du public ! Un véritable remède
 anti-morosité qui égaiera votre soirée !*

Entrée : 12 €, gâteaux et boissons compris
 (gratuit pour les moins de 12 ans)

Réservations : du 22 novembre au 2 décembre à l'Office
 de Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h

Pass sanitaire obligatoire

Samedi 4 décembre

CONCOURS DE BOULES

Proposé par la Boule Fleurie Crauroise
 Place Félix Reynaud à partir de 9h30
 Ouvert à tous. Inscriptions sur place.

Samedi 4 décembre

SKETCHES ET IMPROS

Proposés par la section Comédiens du CCSC
 Espace Jean Natte – 15h. Collecte à l'entrée

Pass sanitaire obligatoire

Samedi 4 décembre

REPAS SPECTACLE ET SOIRÉE DANSANTE

Espace Culturel JP Maurric - 20h
 Avec les écoles de danse crauroises
 Participation des chanteurs Renée

et Roger LINSOLAS et Lisa DELPIANO

Menu : Apéritif, Osso-bucco de veau et polenta, fro-
 mage et dessert (vin et café compris)

Tarif : 20€

(12€ pour les enfants de moins de 12 ans)

Inscriptions : du 22 novembre au 2 décembre à l'Of-
 fice de Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h

Dimanche 5 décembre

RANDONNÉES

- Randonnée journée proposée par Les Randonneurs
 Craurois. Parcours de 15 km sur un dénivelé de 500 m
 (durée 5h)

Prévoir pique-nique et vêtements adaptés

Départ à 8h30 du Parking du Cimetière Central
 2 € minimum par participant

- Randonnée demi-journée tout public proposée par la
 section Randonnée du CCSC. Parcours de 10 km (durée
 3h)

Départ à 13h30 de la Place Félix Reynaud

Infos : 06.87.53.47.66

Dimanche 5 décembre

MATINÉE DES ASSOCIATIONS

Place Victor Hugo – de 9h à 12h30

Stands de vente divers : objets déco, bijoux fantaisie,
 livres, plantes, vêtements, gâteaux et plats cuisinés
 Avec la participation de : La Crau'ch Cœurs, la Biblio-
 thèque Jean d'Ormesson, l'Amicale des Donneurs de

Sang Bénévoles, les sections du CCSC (Tricot, Cuisine,
 etc.). Tombola proposée par Les Chevalets Moutonnais
 avec un tableau à gagner

Dimanche 5 décembre

COURSE PÉDESTRE

Organisée par La Crau'ch Cœurs, avec la participation
 des associations « La Cycllette » et « Le Petit Vélo
 Rouge »

Départ devant le snack «Chez Toine», Place Félix Rey-
 naud à 10h

Possibilité de faire la course soit à pied, soit à vélo ou en
 skate, rollers, trottinette (électrique ou non) ...

N'hésitez pas à venir déguisés pour décrocher le prix du
 déguisement le plus loufoque !

Collation et récompenses à l'arrivée.

Tarif : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscriptions : avant la course, devant « Chez Toine »,
 dès 9h30

Dimanche 5 décembre

GRAND LOTO DU TÉLÉTHON

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 15h (ouverture des
 portes à 14h15)

5 € le carton, 12 € les 3 cartons et 25 € les 7 cartons

De nombreux lots et super lots à gagner !

Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto

Buvette et petite restauration sur place

Pass sanitaire obligatoire

Lundi 6 décembre

TOURNOI DE FOOTBALL À 7

Complexe Sportif de l'Estagnol, La Moutonne – de
 19h30 à 21h30

Organisé par les Footeux de La Moutonne, l'USCC Foot
 et Guillaume JANIN, arbitre fédéral

Tombola à 1 € le ticket avec tirage au sort sur place

Pot de l'amitié offert par La Crau'ch Cœurs

Pass sanitaire obligatoire

Si vous souhaitez participer financièrement et apporter
 votre soutien à l'association La Crau'ch Cœurs pour
 étoffer la somme reversée à l'AFM-Téléthon, **vous**
pevez déposer vos dons :
 ✓ **A l'Accueil de la Mairie** où une urne sera
 à votre disposition durant le mois de novembre et
 jusqu'au 6 décembre

✓ **A l'Office de Tourisme**, à l'occasion des per-
 manences pour les inscriptions (du 22 novembre au 2
 décembre, de 9h à 12h et de 15h à 17h).

Nous comptons sur votre présence lors de ces
 manifestations en respectant les gestes barrières qui
 garantissent votre sécurité et celle des bénévoles.



Anne-Marie METAL
Adjointe au Maire
et Conseillère Métropolitaine
déléguée à la Propreté,
aux Déchets
et aux Espaces Verts

DÉCHETTERIE : Demandez votre carte d'accès !

Une carte d'accès sera obligatoire à la déchetterie de l'Estagnol, à compter du 1^{er} avril 2022, pour les particuliers et pour les professionnels. Cette carte sera valable dans l'ensemble des déchetteries du territoire de la Métropole Toulon Provence Méditerranée (sauf Saint-Mandier-sur-Mer).

Les modalités de délivrance de la carte

Vous disposez de plusieurs possibilités :

✓ **Par voie dématérialisée**, en effectuant votre demande, à compter du 1^{er} novembre, sur le site internet dédié :

www.dechetteries.metropoletpm.phaseo.fr

Cette procédure est à privilégier afin de limiter les déplacements en Mairie.

✓ **En découpant le formulaire ci-joint, en le téléchargeant sur le site internet www.villedelacrau.fr ou en le retirant à l'Accueil de la Mairie ou en déchetterie.** Une fois complété, le document devra être déposé à l'Accueil de la Mairie **et impérativement être accompagné des photocopies des pièces justificatives suivantes :**

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile au même nom de moins de 3 mois
- La carte grise du ou des véhicule(s) à enregistrer *

***Attention !** Si Vous possédez plusieurs véhicules que vous êtes susceptibles d'utiliser pour venir en déchetterie, joignez bien à votre demande la photocopie de toutes les cartes grises. Une carte d'accès sera établie pour chaque véhicule mais, dans le cadre de la mise en place effective d'un contrôle des volumes journaliers d'apports, chaque carte d'accès sera bien rattachée à un seul foyer.

Concernant les professionnels, les modalités sont identiques. Devront toutefois être joints à toute demande, les documents justificatifs suivants :

- Une photocopie de la pièce d'identité du responsable de l'entreprise
- Un extrait Kbis ou un extrait d'enregistrement auprès de la Chambre des Métiers de moins de 3 mois
- Une photocopie de la carte grise du ou des véhicules**

** Tous les véhicules d'une même entreprise devront disposer d'une carte d'accès, mais seront rattachés à un seul et même dossier.

A noter : Une fois votre dossier complet déposé, celui-ci sera traité par l'antenne crauroise de la Métropole TPM. Vous serez informé par mail (ou par téléphone si vous ne disposez pas d'adresse mail) de l'établissement de votre carte d'accès et des modalités de retrait.

Infos :

Antenne de La Crau de la Métropole TPM
04.94.01.56.84

Rappel du fonctionnement de la déchetterie

- ✓ L'accès est gratuit pour les particuliers et payant pour les professionnels.
- ✓ Le dépôt maximum autorisé est limité à 2m³ par jour, pour les particuliers de même que pour les professionnels (pour des quantités plus importantes, ces derniers peuvent apporter leurs déchets dans des déchetteries réservées aux professionnels).
- ✓ Les horaires d'accueil évoluent suivant la période de l'année :
 - en Juin, Juillet et Août : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 8h30 à 12h (fermeture les dimanches en Juillet et Août)
 - de Septembre à Mai : du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le dimanche de 8h30 à 12h (fermeture les dimanches en Novembre, Décembre et Janvier).

La Déchetterie ACCEPTE...



déchets verts et bulbes, cartons, papiers, journaux, verre plat, déchets de plâtre, gravats, plastiques, encombrants incinérables, déchets ménagers spéciaux, ferrailles, encombrants ménagers non incinérables, déchets d'équipements électriques et électroniques, emballages en verre, flaconnage plastique, textiles, pneus, emballages métalliques, huiles usagées...

La Déchetterie REFUSE...



déchets verts d'une section supérieure à 15 cm, les plaques de fibrociment, les produits radioactifs, les produits détonants, les déchets des professionnels de santé, tous les produits dont la taille ou la densité ne peuvent faire l'objet de valorisation, fusées de détresse, bouteilles de gaz...





DEMANDE DE CARTE D'ACCES A LA DECHETTERIE DE LA CRAU

A déposer à l'accueil de la Mairie

VOUS ÊTES UN PARTICULIER

Veillez renseigner les informations demandées ci-dessous et joindre à votre demande :

- Une **photocopie** de pièce d'identité.
- Une **photocopie** de justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité ou facture de téléphone).
- Une **photocopie** de la carte grise du ou des véhicules.

Civilité : Madame Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

N° de rue : _____

Type de voie (rue, impasse, place) : _____

Voie : _____

Code postal et commune : _____

Nombre de véhicules

(Une carte d'accès sera établie par véhicule)



DEMANDE DE CARTE D'ACCES A LA DECHETTERIE DE LA CRAU

A déposer à l'accueil de la Mairie

VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL

Veillez renseigner les informations demandées ci-dessous et joindre à votre demande :

- Une **photocopie** de pièce d'identité du responsable de l'entreprise.
- Un extrait Kbis ou extrait d'enregistrement auprès de la chambre des métiers datant de moins de 3 mois.
- Une **photocopie** de la carte grise du ou des véhicules.

Raison sociale : _____

Nom usuel de l'entreprise : _____

N° de SIRET : _____

Code APE : _____

Nom du responsable : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

N° de rue : _____

Type de voie (rue, impasse, place) : _____

Voie : _____

Code postal et commune : _____

Nombre de véhicules

(Une carte d'accès sera établie par véhicule)

Les infos du



MERCREDIS ET VACANCES

MERCREDIS 3^{ème} PÉRIODE

Du mercredi 5 janvier au mercredi 2 février 2022

Réservations :

du mardi 23 novembre au samedi 4 décembre

Confirmations :

du mardi 7 au dimanche 12 décembre

VACANCES DE NOËL

Du lundi 20 au vendredi 31 décembre

Réservations :

du mardi 23 novembre au samedi 4 décembre

Confirmations :

du mardi 7 au dimanche 12 décembre

Les formulaires d'inscriptions seront téléchargeables sur le site internet www.jis-lacrau.com ou disponibles à l'accueil du JIS à partir du mardi 23 novembre.

Nouveau!

PORTAIL FAMILLES

Vous pouvez effectuer vos préinscriptions (vacances et mercredis) sur votre espace « portail familles » depuis le site internet du JIS

Étape 1 : Inscriptions

Faire votre demande d'inscription pour l'activité concernée à chaque période de vacances (Toussaint, Noël, Hiver, Printemps) de la maternelle au CM2 uniquement. Vous recevrez du JIS, un mail d'acceptation pour cette demande.

Pour les mercredis, si l'enfant est déjà inscrit, passez directement à l'étape 2

Étape 2 : Réservations

Dès lors, vous pourrez saisir vos réservations journalières pour l'activité concernée. Vous recevrez un nouveau mail avec le détail de votre demande. Durant cette période, vous pourrez modifier vos réservations sur le portail familles.

Étape 3 : Règlements

Pendant la période de confirmation, vous accéderez aux réservations validées par le JIS et pourrez effectuer votre règlement via le portail familles. Lors de cette étape, toute modification doit être sollicitée uniquement par mail à : association@jis-lacrau.com

Attention !!!

Programme ados : Pas d'inscriptions sur le portail familles (formulaire d'inscription papier à transmettre au JIS), seuls les règlements sont possibles.

ACTION UNICEF

En partenariat avec l'Unicef les jeunes du JIS, avec le soutien de leurs animateurs, ont réalisé la fabrication de petits objets qu'ils ont ensuite vendus sur le marché du mercredi 28 juillet. Le but de l'action était de sensibiliser les jeunes ados à la condition des enfants défavorisés à travers le monde et de recueillir assez de fonds pour l'acquisition d'une « Ecole en boîte » dont le coût s'élève à 165 €. La boîte contient tout le matériel nécessaire à un enseignant et à 40 élèves, pour apporter l'école où il n'y en a plus... Pari réussi ! Le JIS a remis le 11 octobre un chèque de 225 € aux représentants de l'UNICEF.



BILLETTERIE

Accessible à tous, adhérents et non adhérents
Infos à l'accueil du JIS : 04 94 57 81 94

Cinéma Pathé La Garde..... 8,90€

Nouveau!

Accrobranche ECOPARK La Castille (La Crau) :

Adulte 13 ans et plus..... 20,50€
Junior 7 à 12 ans..... 16,50€
Enfant 5 à 6 ans et 1,10m..... 11,50€
Mini-parc 2 à 5 ans..... 5,00€

Réservation obligatoire :
par téléphone au 07.60.29.67.89
ou sur ecopark-adventures.com

LE JIS RECRUTE ! SAISON 2021/2022

Pour les petites vacances, titulaires du BPJEPS, BAFD, BAFA, ou autres diplômes dans l'animation ou équivalent. Déposez votre C.V et lettre de motivation à l'accueil du JIS : « Espace Pluriel »
Bd de la République - 83260 La Crau
ou envoyez un mail à : association@jis-lacrau.com

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL DU JIS

Lundi et samedi fermé
Mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tél : 04 94 57 81 94

Email : association@jis-lacrau.com

Retrouvez nos informations
sur le site internet :
www.jis-lacrau.com

Découvrez les expositions du Festival international de mode, photos et accessoires

La 36^{ème} édition du Festival international de mode, de photographie et d'accessoires de mode s'est déroulée du 14 au 17 octobre à la villa Noailles à Hyères, équipement culturel de la Métropole. **Les expositions sont visibles jusqu'au 28 novembre à l'exception des expositions des présidents des jurys, des lauréats 2020 en partenariat avec le 19M Métiers d'art de CHANEL.** Louise Trotter pour Lacoste, Dominique Issermann, Christian Louboutin, Tom Van der Borght, Juana & Ddidue Etcheberry, Guanyu Xu, Emma Bruschi, Andrés Ladosci, Adrian Geller, Jacques Merle, Alexandre Benjamin Navet, Amira Fritz, Antoine Carbonne et Laurent Humbert. **Depuis 1986, le festival promeut et soutient la jeune création internationale de mode.** Il s'est ouvert aux photographes émergents depuis 1997 et cette année, pour la quatrième fois, un concours distingue les nouveaux créateurs d'accessoires de mode. **Il est reconnu comme le plus ancien concours de mode destiné aux jeunes professionnels dans le monde.** Retrouvez + d'infos et les horaires de la villa Noailles sur www.villanoailles-hyeres.com.



Beethoven au Festival d'Automne du Conservatoire TPM



**FESTIVAL D'AUTOMNE
DU CONSERVATOIRE TPM**

GRATUIT

Concerts / Spectacles / Conférences / Scolaires
Édition Beethoven du 25 novembre au 18 décembre 2021
Programme et réservations sur www.conservatoire-tpm.fr

Pour cette nouvelle édition du Festival d'Automne, le Conservatoire TPM met **Ludwig van Beethoven** à l'honneur. Il était programmé l'année dernière, à l'occasion de son 250^{ème} anniversaire, mais le contexte sanitaire ne l'a pas permis. Raison de plus pour véhiculer en 2021 le **message beethovenien de fraternité et d'humanisme.** **Les artistes-enseignants du Conservatoire TPM vous proposent des concerts, spectacles et conférences, gratuits, dans plusieurs villes de la Métropole :** Toulon, Hyères, Ollioules, La Seyne-sur-Mer, Le Pradet, La Valette-du-Var et La Crau. + d'infos au 04 94 93 34 29. Réservation sur www.conservatoire-tpm.fr/agenda.

Le rapport d'activités et le projet Métropolitains adoptés

Lors du conseil métropolitain du 30 septembre, le rapport d'activités 2020 et le **Projet métropolitain**, qui **propose une vision future et stratégique des actions menées par TPM**, ont été présentés et actés par l'assemblée communautaire. **Malgré les difficultés durant la crise sanitaire de 2020, la Métropole a réussi à maintenir la continuité des services de proximité, assurer le service public (propreté, collecte des déchets, etc) et soutenir les populations (en essayant de les protéger), les commerçants et l'activité économique (reprise des chantiers).** Le projet Métropolitain, feuille de route des projets de la Métropole, permet d'affirmer une identité et de fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet commun. Les deux documents sont téléchargeables sur www.metropletpm.fr.



Jean-Pierre EMERIC

Adjoint au Maire
et Conseiller Métropolitain
délégué à l'Aménagement
du territoire



LE POINT SUR...

LA RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME Point n°9

Réunions publiques

Cet automne, la phase de concertation publique relative à la révision n°1 du plan local d'urbanisme (PLU) s'est enrichie de réunions publiques. Le résumé de la première d'entre-elles, qui a eu lieu le lundi 20 septembre 2021 en Mairie de La Crau, est présenté ci-dessous. Parallèlement aux réunions publiques, la population dispose toujours de toutes les modalités prévues pour s'informer et transmettre ses observations ou requêtes, le cas échéant (registre, site internet, documents en consultation, adresse électronique dédiée, etc.).

Réunion du 20 septembre 2021



La réunion publique du 20 septembre 2021 : les enjeux de la révision du PLU

La première des trois réunions publiques, programmées dans le cadre de la concertation publique, avait pour objet la présentation du diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement.

Pour rappel, ces éléments (qui ont été relatés de mars à juin 2021 dans le mensuel municipal), correspondent à une photographie du territoire au moment du lancement de la procédure (démographie, logement, emplois, économie, agriculture, équipements, services, transports, déplacements, etc.) et à un état des lieux dans les domaines de l'environnement (relief, géologie, paysages, occupation des sols, climat, hydrographie, milieux naturels et biodiversité, risques naturels et technologiques, pollutions, déchets, nuisances, etc.). Ils concluent sur les enjeux qui doivent guider le futur projet et les choix à effectuer dans le nouveau PLU, notamment pour modérer la consommation de l'espace et lutter contre l'étalement urbain.

La réunion s'est déroulée en plusieurs temps.

Tout d'abord, Monsieur Christian SIMON, Maire de La Crau et Vice-Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée a souhaité la bienvenue aux participants. La salle du conseil municipal et la salle des mariages étaient réservées pour l'occasion.

La Métropole Toulon Provence Méditerranée, décisionnaire pour ce qui concerne le plan local d'urbanisme (PLU), était représentée par Madame Aurélie MEYER, Directrice du Pôle Planification Territoriale et Projets Urbains. Aux côtés du Maire, plusieurs élus étaient présents. Parmi eux, Monsieur Jean-Pierre EMERIC, Adjoint au Maire et Conseiller Communautaire, conduit la révision du PLU. Le pôle municipal Cadre de vie et Ville Durable, Direction de l'Aménagement du Territoire était représenté par plusieurs agents.

Ensuite, une vidéo-projection a servi de support au chargé de mission, Monsieur Olivier GEVAUDAN, du bureau d'étude MAP Architecture et Urbanisme, pour présenter les documents et expliquer au public les besoins et les enjeux dans les domaines de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.

Enfin, deux temps d'échanges ont permis aux participants de poser leurs questions, l'un après la présentation du diagnostic et le second après la présentation de l'état initial de l'environnement.

Durant son exposé, Monsieur le Maire a indiqué que la métropole œuvrera à l'élaboration du premier plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), à la suite de la révision du PLU de La Crau. Il a également exposé les objectifs majeurs de l'équipe municipale :

- Contenir au mieux la pression démographique dans le futur PLU ;
- Maintenir les espaces agricoles ;
- Conforter le commerce de proximité ;
- Créer de l'emploi sur la commune ;
- Œuvrer à la qualité de vie crauroise

Réunions publiques et information en continu - Concertation publique liée à la révision du PLU

Réunions publiques :

Deux premières réunions publiques ont eu lieu en Mairie de La Crau, respectivement les 20 septembre et 18 octobre 2021. Elles ont permis d'aborder l'état des lieux, les besoins et les enjeux, puis, les évolutions des orientations et des objectifs du PADD (projet d'aménagement et de développement durables).

La prochaine réunion publique est envisagée le lundi 22 novembre 2021. Elle portera sur le dossier réglementaire de la révision du PLU.

Information en continu :

Retrouvez toutes les informations relatives à la révision du PLU :

- Sur la page internet dédié, via le lien :

http://www.villedelacrau.fr/laville_PLU_revision.html

- En Mairie (Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 La Crau), auprès du Service de l'Urbanisme (tél : 04.94.01.56.84).

Votre avis compte !

Les habitants qui le souhaitent sont invités à faire parvenir leurs requêtes ou observations par l'un des moyens à leur disposition (ces moyens sont rappelés sur la page internet précitée), à savoir :

- Sur le registre mis à disposition en mairie de La Crau (Service de l'Urbanisme), aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- Par courrier postal (à Monsieur le Président de la Métropole TPM à l'adresse postale de la Mairie de La Crau, Boulevard de la République, 83260 La Crau) ou par courriel (mtpm.plu@metropoletpm.fr), en précisant l'objet : « révision du PLU de La Crau ».

APPROBATION DE LA MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA CRAU PAR LA METROPOLE TPM

Par arrêté métropolitain en date du 29 avril 2021, la Métropole Toulon Provence Méditerranée (TPM) avait décidé de prescrire une modification simplifiée du plan local d'urbanisme de la ville de La Crau. Celle-ci a concerné exclusivement le secteur classé 1AUe au PLU, au quartier des Avocats et a permis d'apporter des modifications au règlement d'urbanisme, dans le cadre de l'implantation future d'une caserne de gendarmerie (cf. nos précédents articles, mensuels de juin, juillet-août et septembre 2021).

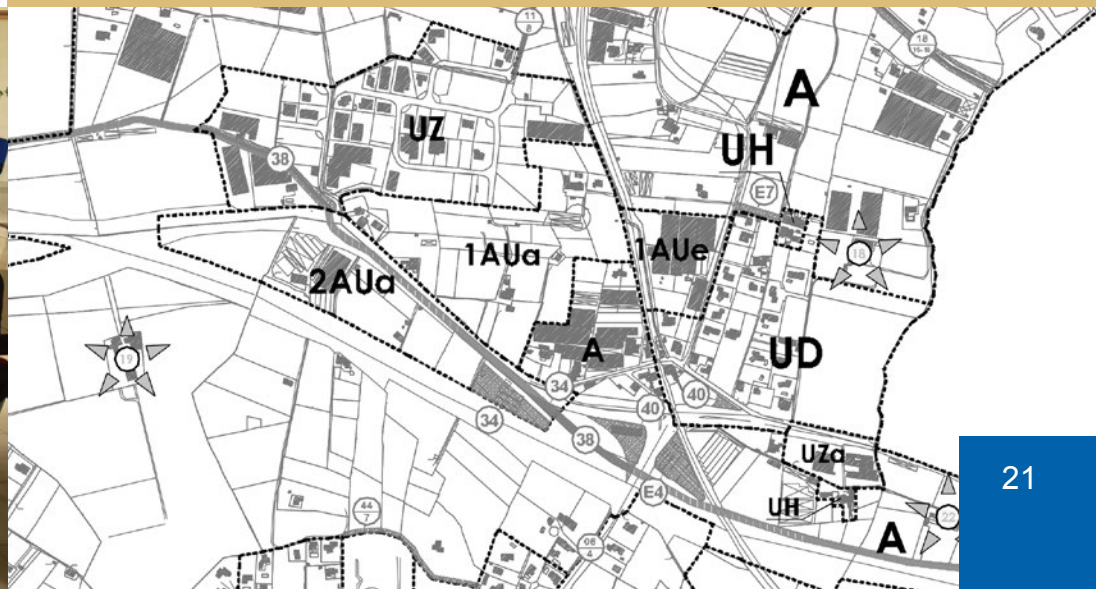
Attention : cette procédure de modification simplifiée n'a pas de lien avec la procédure de révision générale.

Par délibération du conseil métropolitain du 27 mai 2021, la Métropole avait décidé que le projet engagé, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées mentionnées aux articles L132-7 et L132-9 du code de l'urbanisme, seraient mis à la disposition du public pendant un mois.

La mise à disposition du public a eu lieu en Mairie de La Crau, du 4 juillet 2021 au 4 août 2021 inclus.

Le président de la Métropole TPM a présenté le bilan de cette mise à disposition devant le conseil métropolitain. Ce dernier a délibéré **le 30 septembre 2021 afin d'adopter ce bilan et d'approuver la modification simplifiée du PLU (délibération n°21/09/802)**. La procédure est à présent achevée. La modification simplifiée est opposable aux tiers à l'issue des mesures de publicité ad hoc, portant sur cet acte.

Réunion du 18 octobre 2021



ESPACE D'EXPRESSION

ENSEMBLE POUR LA CRAU

Courrier : boîte aux lettres devant la mairie

Le processus de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) se poursuit avec les réunions publiques à La Crau. Après le diagnostic sur l'état des lieux (réunion du 20 septembre) sur lequel tout le monde est à peu près d'accord, les orientations du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) ont dû être présentées aux Craurois vers le 18 octobre (nous écrivons ces lignes le 8 octobre). Ses grands principes engagent notre avenir : population nouvelle à accepter, logement social, protection des zones agricoles, utilisation choisie du foncier, protection de notre environnement...

Ce PADD sera validé à MTPM, et justifiera la définition et l'écriture des nouvelles règles et du zonage. Donc, n'hésitez pas à consulter les documents sur le site de la commune, et à faire vos remarques (courrier, mail, registre mairie) sans attendre la future enquête publique.

Comme promis, nous avons sollicité M. le Maire pour la mise en œuvre d'un de nos projets, la création à La Crau d'un lieu accompagnant les usagers, notamment ceux ayant des difficultés de transport ou de maîtrise de l'informatique, pour toutes les démarches du quotidien vers les organismes de service public au sein d'un guichet unique... Ce service existe déjà en France (Maisons de Service Au Public), il serait très utile aux Craurois(es).

Une nouvelle entité, « France Services », poursuit le même objectif. Peu de communes en bénéficient (les plus proches sont à Solliès-Pont et La Seyne). M. le Maire nous a soumis l'idée de partager le projet avec La Londe, sur le principe d'un camion itinérant qui viendrait sur La Crau, une fois par semaine. Même si c'est moins ambitieux que ce que nous proposons, c'est déjà un progrès par rapport à l'existant. Mais il faut avancer vite, et si possible, voir plus grand (2 jours par semaine, avec horaires étendus...).

L'arrivée d'une grande surface alimentaire (Leclerc ?) semble se préciser rocade de l'Europe (nouvel affichage du PC de 2015). Si une saine concurrence peut être bénéfique pour la clientèle, ces enseignes proposent aussi bricolage, vêtements, services... Qu'en pensent nos commerçants ? La municipalité, qui affiche toujours sa volonté de défendre le petit commerce craurois, a-t-elle son mot à dire ?

Vos élus : Maguy Fache - Jean Codomier



DON DU SANG

Notez la date de la prochaine collecte de sang prévue à La Crau :

MARDI 16 NOVEMBRE 2021

De 15h à 19h30

Espace Culturel Jean-Paul Maurric

Cette collecte sera organisée dans le strict respect des consignes sanitaires. Vous pourrez au préalable prendre rendez-vous sur le site internet <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

+ d'Infos :

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles
Tel : 06.21.89.80.91 (M. VAINGUER) Mail : adsblacrau83@gmail.com
Site internet : <http://sitesgoogle.com/site/adsblacrau>

PLANNING DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS ET DECHETS VERTS

NOVEMBRE / DECEMBRE 2021

ZONES	NOV.	DEC.
ZONE 1 : Parc de La Moutonne / L'Estagnol / L'Estalle	Mercredi 3	Lundi 6
ZONE 2 : La Pie / La Durande / La Haute-Durande	Mardi 2	Mardi 7
ZONE 3 : Centre La Moutonne / La Tourisse / Les Tassys / La Bouisse / La Capite	Jeudi 4	Jeudi 2
ZONE 4 : La Giavy / Les Vannes / Terre Noire	Vendredi 5	Vendredi 3
ZONE 5 : Les Cougourdons / Clairval / La Ruytèle / Tamagnon	Lundi 8	Lundi 13
ZONE 6 : Le Petit Tamagnon Les Pious	Mardi 9	Mardi 14
ZONE 7 : Rocade de l'Europe / Les Tourraches / Le Patrimoine Hameau des Pourpres	Mercredi 17	Jeudi 9
ZONE 8 : Les Arquets Sud / Les Levades / Les Goys Fourmiers Les Avocats / Gavarry	Vendredi 12	Vendredi 10
ZONE 9 : Les Arquets Nord / Les Maunières / Jean Toucas 1 ^{ère} DFL / 22 ^{ème} BMNA / Les Pinsons / Les Rouges-Gorges	Lundi 15	Lundi 20
ZONE 10 : Les Escudiers	Mardi 16	Mardi 21
ZONE 11 : Les Meissonniers	Jeudi 18	Jeudi 16
ZONE 12 : Les Longues / Notre-Dame / La Mondrive	Vendredi 19	Vendredi 17
ZONE 13 : La Gensolenne / La Grassette / La Bastidette / Le Mont-Redon	Lundi 22	Lundi 27
ZONE 14 : La Monache / Les Sauvans / Le Collet Long	Mardi 23	Mardi 28
ZONE 15 : Le Vallon du Soleil Les Martins	Jeudi 25	Jeudi 23
ZONE 16 : Maraval / Montbel	Vendredi 26	Vendredi 24

+ D'INFOS

✓ Pour tout renseignement complémentaire concernant les plannings de collecte, vous pouvez contacter le Numéro Vert «Allo Mairie» : 0 800 00 30 24
✓ Toutes les infos utiles et le plan détaillé de chaque zone sont sur le site www.villedelacrau.fr, rubrique «Démarches / Environnement»

RETOUR EN IMAGES

SEPTEMBRE / OCTOBRE 2021

AMATHÉA 2021

Cérémonie d'Hommage aux Harkis



JEUDI 7 OCT. - «Représailles» - L'Amphitryon Théâtre



MERCREDI 6 OCT. - «Des chiffons et des lettres»
Les fileurs d'orties



VENDREDI 8 OCT. - Tous nos vœux de bonheur - L'âne rit



Soirée Afrique en Scène



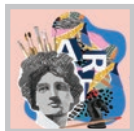
SAMEDI 9 OCT. - Huit femmes - La Crau'k en Scène



Remise des prix
Lauréats 2021 : Théâtre de l'âne rit
de Bormes-les-Mimosas



Port du masque partout et pass sanitaire obligatoire (hors collecte de sang, réunion publique PLU et cérémonie). Attention ! Agenda susceptible de modifications et d'annulations.



Vendredi 5

Grand Prix de Peinture et de Sculpture de la Ville de La Crau

Espace Culturel Maurric. Entrée libre
Exposition des œuvres à partir de 15h
Vernissage ouvert à tous et remise des prix à 19h



Dimanche 7

Repas dansant du CCAS

Espace Culturel Maurric – 12h

Repas « Moules / Frites »
et animation dansante

Animation destinée aux Seniors de 60 ans et plus

Attention ! Apporter ses couverts

Participation financière :

22 € pour les craurois, 30 € pour les invités

Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Mardi 9

Goûter dansant du CCAS

Espace Culturel Maurric – 14h30

Animation gratuite destinée aux Seniors de 60 ans et plus

Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Mardi 9

Réunion des Associations Crauroises

Salle des Mariages de l'Hôtel de Ville – 18h

Ordre du jour : Lancement de la saison associative et infos diverses

Infos : Service de la Vie Associative – 04.94.01.56.86



Jeudi 11

Cérémonie commémorative de la Victoire et de la Paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et Hommage à tous les Morts pour la France

Rendez-vous à 10h à La Moutonne, Parking Maréchal Leclerc

Et à 11h à La Crau, devant l'Hôtel de Ville, pour le départ du cortège en direction du Monument aux Morts du Cimetière Central



Vendredi 12 et samedi 13

Festival

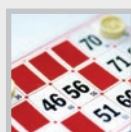
« Les Accraus de l'Humour » avec Marco Paolo

Espace Culturel Maurric – 20h30

Vendredi 12 : Concours d'humoristes avec les meilleurs jeunes talents de la Région PACA
Venez élire votre artiste préféré(e) !

Samedi 13 : One Man Show de Marco Paolo
Le confinement l'a rendu fou, le déconfinement hystérique !...

Entrée gratuite



Dimanche 14

Loto de l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Espace Jean Natte - 15h

(ouverture des portes à 14h)

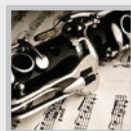
Nombreux lots à gagner : 1 ordinateur/tablette 2 en 1, montre connectée avec écouteurs Bluetooth, paniers garnis, jambon, bons d'achats, bouteilles de vin, etc.



Mardi 16

Collecte de sang

Espace Culturel Maurric de 15h à 19h30



Vendredi 19

Concert de la Sainte Cécile de la Lyre de La Crau

Espace Culturel Maurric - 20h30

Concert interactif avec quizz musical et récompenses à la clé !

Participation libre au profit du Téléthon





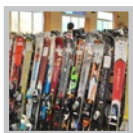
Samedi 20 Sortie à Arles

Sortie journée réservé aux Seniors de 60 ans et plus

Au programme : visite du Salon « Provence Prestige » sur l'art de vivre en Provence, déjeuner libre, visite du cloître Sainte-Trophime et de son marché de santonnier

Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Samedi 20 Bourse aux Skis

Espace Jean Natte (1^{er} étage)

Organisée par le Ski Club de La Crau

Vendredi 19 : dépôt de 17h30 à 20h

Samedi 20 : dépôt et vente de 8h à 19h et récupération des invendus à partir de 18h30
Attention ! Les vêtements déposés devront impérativement être propres et en bon état



Samedi 20 Soirée « Spécial GOLDMAN » du COF

Espace Culturel Maurric – 19h30

Repas Couscous et concert du groupe « Au bout de nos rêves » qui vous fera revivre tout l'univers musical de Jean-Jacques GOLDMAN

Tarif : 23 € par personne

Réservations : Lors des permanences du COF à l'Office de Tourisme, les mercredi 10, vendredi 12 et mercredi 17 novembre, de 15h à 17h

Infos : 07.69.34.83.96



Lundi 22 Réunion publique Révision du PLU

de 18h30 à 20h30

Lieu à confirmer – La date et le lieu seront communiqués par voie d'affichage, sur le site internet et la page Facebook de la Ville



Mardi 23 Loto du CCAS

Espace Culturel Maurric - 14h30

Réservé aux Seniors de 60 ans et plus
5€ les 3 cartons, 10€ les 7 cartons

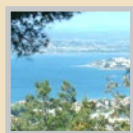
Lots à gagner : bons d'achat chez les commerçants craurois

Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22

A PRÉVOIR POUR LE MOIS DE

DÉCEMBRE 2021



Jeudi 2 Sortie à l'Etang de Thau

Sortie journée réservé aux Seniors de 60 ans et plus, avec dégustation de coquillages

Inscription : Office de Tourisme, du lundi au jeudi, le matin uniquement

Infos : 06.49.51.02.22



Dimanche 5 Célébration de la Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Rendez-vous à l'Hôtel de Ville à 11h pour le départ du cortège vers le Mémorial du parking Jean Moulin

Téléthon

Du 3 au 5 décembre
TELETHON A LA CRAU

Les principaux rendez-vous

Vendredi 3 : Soirée Café-théâtre

Avec la compagnie crauroise ART THEA
Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h30
Pièce « Mariage et Châtiment »
Comédie de David PHARAO

Entrée : 12 € avec gâteaux et boissons compris (gratuit pour les moins de 12 ans)

Réservations : du 22 novembre au 2 décembre à l'Office de Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h

Samedi 4 : Grande Soirée du Téléthon

Espace Culturel Jean-Paul Maurric - 20h
Repas et spectacle assuré par les écoles de danse crauroises, puis soirée dansante
Participation des chanteurs Lisa DELPIANO, Renée et Roger LINSOLAS

Tarif : 20 € (12 € pour les enfants de moins de 12 ans)

Inscriptions : du 22 novembre au 2 décembre à l'Office de Tourisme, de 9h à 12h et de 15h à 17h

Dimanche 5 : Matinée des Associations

Place Victor Hugo – de 9h à 12h30
Expos ventes, chocolat chaud, animations, etc.

Dimanche 5 Course pédestre

Rendez-vous devant le snack « Chez Toine », Place Félix Reynaud à partir de 9h30
Course à pied, à vélo, en skate, rollers, trottinette...
Déguisements conseillés !

Collation et récompenses à l'arrivée

Tarif : 5 € (gratuit pour les moins de 12 ans)

Inscriptions : avant la course, devant « Chez Toine », dès 9h30

Dimanche 5 : Grand Loto du Téléthon

Espace Culturel Jean-Paul Maurric – 15h30 (ouverture des portes à 14h15)
4 € le carton, 10 € les 3 cartons et 20 € les 7 cartons
Un voyage et de nombreux autres lots à gagner !
Tirage au sort de la tombola du Téléthon pendant ce loto

Naissances

Lemmy RIBAL BÈS
Ezio PINEAU
Robbie PIERROT
Alice MEUNIER
Gianni LABORDE
Eden PAIN
Coralie CASTAN
Siméon BERTRAND
Romane MABILEAU
Solal CASADEMONT
Viny BUTTY
Imrane RAOUF
Léon METTLING
Kieran SEBBANE
Margot COLOPI
Salomé LE BOT
Kayliah BENALLOU
Lyana BREGLER BARCELO

Mariages

Edouard LECONTE et Marine SOLEILLANT
Christophe MONGERO et Sandrine ROMAN

Décès

Augustina MOUTINHO veuve REVEL
Ernest BLANC
Lalia VERGEZ veuve SARAFIAN
Marie-Cécile GERBIER veuve MONIÉ
Franck BESTEL
Max PERONA
Henri HERNANDEZ
Dominique MERLO
Christian ABRAM
Bruno RAVALDI
Jean-François BIANCO

PERMANENCES

Patricia ARNOULD, Conseillère Départementale du Canton de La Crau, tiendra une permanence en Mairie **le vendredi 3 décembre 2021**, de 10h à 12h. Elle recevra sans rendez-vous.

Présence de l'agence mobile du Réseau Mistral sur le marché de La Crau (Place Victor Hugo, devant l'église), **le mercredi 24 novembre 2021** de 8h30 à 11h45 (achat et renouvellement des titres de transport, renseignements horaires et itinéraires, abonnements, etc.).

NOVEMBRE : le mois pour arrêter de fumer avec MoisSansTabac !

Vous avez envie d'arrêter de fumer mais vous manquez de motivation. Savez-vous que le dispositif MoisSansTabac déployé durant le mois de novembre peut vous y aider gratuitement ? Kit d'aide à l'arrêt, encouragements, application personnalisée, groupes de soutien, consultations téléphoniques gratuites avec des tabacologues... Pendant un mois, Tabac Info service vous accompagne pour que

votre tentative d'abandon de la cigarette soit un succès.

Le Ministère des Solidarités et de la Santé, en partenariat avec l'Assurance Maladie et Santé Publique France, poursuivent le challenge collectif national MoisSansTabac lancé en 2016 qui invite tous ceux qui le souhaitent à relever le défi d'arrêter la cigarette, au moins pendant un mois. N'oubliez pas qu'arrêter de fumer pendant 30 jours, c'est avoir 5 fois plus de chances d'arrêter de fumer pour de bon. A la fin du défi, vous avez moins envie de fumer et, même si vous recommencez, vous saurez que vous êtes capable de vivre sans cigarette et cela vous aidera pour vos tentatives futures...

Infos :
www.mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr

ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE !

En période hivernale, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent, en lien avec l'utilisation des appareils de chauffage. Chaque année, ce gaz toxique est responsable d'une centaine de décès en France. Invisible, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable. Les appareils utilisant des combustibles (gaz naturel, bois, charbon, fuel, butane, propane, essence ou pétrole, etc.) pour

la production de chaleur ou de lumière sont tous susceptibles, si les conditions de leur fonctionnement ne sont pas idéales, de produire du monoxyde de carbone.

Afin de limiter les risques, adoptez les bons gestes :

- ✓ Faites systématiquement vérifier et entretenir vos installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée (ramonage mécanique) par un professionnel qualifié.
- ✓ Aérez au moins 10 minutes par jour votre logement, même s'il fait froid.
- ✓ Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air.
- ✓ Respectez bien les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant : ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu, placer impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments, ne jamais utiliser pour se chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, brasero, barbecue, etc.).

En cas d'intoxication, les symptômes (maux de tête, fatigue, nausées) apparaissent plus ou moins rapidement et peuvent toucher plusieurs personnes au sein d'un même foyer. Une intoxication importante peut conduire au coma et au décès, parfois en quelques minutes. Il faut donc agir très vite :

- ✓ Aérer immédiatement ;
- ✓ Arrêter si possible le ou les appareils à combustion ;
- ✓ Evacuer les locaux ;
- ✓ Appeler les secours en composant le 15, le 18 ou le 112 (et le 114 pour les personnes malentendantes).

Infos :
<https://solidarites-sante.gouv.fr>

LES BONNS NUMÉROS

Mairie : 04.94.01.56.80
Télécopie : 04.94.01.56.83
E-mail : mairie@villedelacrau.fr

Allo Mairie ! : 0 800 00 30 24

Police Municipale : 04.94.01.56.81

Gendarmerie :
17 (urgence)
04.94.12.15.70 (brigade de Hyères)

Pompiers : 18

SAMU : 15

Pharmacies de garde : 3237

Dentistes de garde : 0 892 566 766

SOS Médecin : 04.94.14.33.33

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE CADRE DE VIE AVEC **L'APPLICATION CITOYENNE**

ACCIDENT - DEGRADATION
DECHETS - ANIMAL ERRANT
VOIRIE / ESPACES VERTS -
INCENDIE / INONDATION
CAMBRIOLAGE - TAPAGE



Télécharger dans **l'App Store**

DISPONIBLE SUR **Google Play**

Suite des souvenirs de Daniel GUERIN et André MELE à propos de leur carrière dans la Police Municipale de La Crau.

Daniel : Au début des années 80, les ordinateurs n'avaient pas encore envahi les bureaux, le travail administratif s'effectuait encore de façon traditionnelle, avec stylo et papier. Cette tâche occupait une place importante de notre emploi du temps car nous assurions le recensement de la population, opération qu'on effectuait au quotidien à longueur d'année. Le recensement facilitait notre travail de maintien de l'ordre en nous permettant, par les rencontres avec la population, de nouer des contacts et de faire des connaissances. Avant l'apparition de l'informatique, il arrivait que nous ayons à trouver l'adresse d'une personne que la mairie ne possédait pas. Il fallait alors nous rendre dans le quartier pour interroger les voisins, ce qui était facilité par le fait que tout le monde se connaissait : « Monsieur Untel ? Il habite la maison juste là ». Aujourd'hui, il y a heureusement les ordinateurs car les gens ne connaissent plus leurs voisins. Nous avons fini par obtenir une de ces machines, qui, par manque de budget, nous avait été offerte par Jérôme BOURSEAU, agent immobilier. Au niveau administratif, on assurait également le renouvellement des permis de chasse. Les



André MELE, à droite, Louis PALAZY, Maire de La Crau, au centre, et Michèle PEREZ, à gauche, dans le local des archives de la Mairie.

chasseurs étaient nombreux, au moins 300, et leur rendre ce service permettait là encore de nouer des relations.

Postés à la sortie des écoles pour faire traverser les familles, nous pouvions connaître les enfants que nous suivions année après année, de la maternelle au collège. Eux aussi arrivaient à nous connaître ce qui faciliterait plus tard notre action, lorsque, devenus adolescents, ils auraient des conduites nous obligeant à intervenir...

Nous avions pour consigne de rendre service, comme l'indiquait un médaillon en métal que nous portions agrafé sur la poitrine, sur lequel était gravée notre devise : « Servir ». Par exemple, et contrairement à aujourd'hui, poser un pied sur le passage piétons n'incitait pas le moins du monde les automobilistes à s'arrêter, et il fallait être sacrément kamikaze pour s'aventurer sur un passage clouté alors qu'une voiture approchait ! Donc, si une mamie ou une mère de famille avec sa poussette et ses commissions voulaient traverser la route, nous n'hésitions pas à stopper la circulation, voire aider physiquement la personne âgée. Tenter de régler les différends entre particuliers faisait également partie du travail en tant que médiateurs improvisés. Nous étions très proches des administrés, c'est peut-être pour cette raison que je n'ai jamais eu de soucis avec des craurois.

Nous disposions d'une 4L Renault fourgonnette, et de deux Mobylettes, et de ce côté-là, le travail ne manquait pas. Si les courriers de la Mairie qui n'étaient pas destinés aux craurois partaient par la Poste, en tant qu'appariteurs nous devions nous charger des plis internes à la commune. Elle était divisée en deux secteurs, ville et campagne, Monsieur VUILLECARD au volant de la 4L s'occupait des campagnes, André et moi du centre-ville, en Mobylette. La municipalité nous demandait d'effectuer des patrouilles de nuit qui s'effectuaient avec un fourgon, une Estafette Renault, prêtée par Gérard BRESSON, premier adjoint, et propriétaire du domaine de la Grassette. Comme l'Estafette portait une inscription publicitaire sur sa carrosserie, avant de partir nous devions la dissimuler en posant par-dessus une plaque aimantée.

André : Nous utilisions ce fourgon, plutôt que notre 4L estampillée « Police Municipale », par la volonté de nos responsables d'employer un véhicule banalisé, espérant que la discrétion de nos patrouilles en augmenterait l'efficacité. Ça a peut-être été le cas au début, mais les gens qui voyaient régulièrement passer l'Estafette avec un po-



De gauche à droite, Daniel GUERIN en civil, Jean-Robert VALERY à l'arrière plan et André MELE en uniforme, Monsieur MELE au fond. La photo est prise dans l'avenue Jean Toucas, devant le marchand de chaussures Bruno situé en face de la place de l'église.

licier en uniforme au volant, n'ont pas mis longtemps à comprendre le subterfuge, certains n'hésitant pas à me saluer « Oh Dédé, ça va ? ». Alors, pour la discrétion... Le chauffage de cette Estafette ne fonctionnant pas, l'hiver, pour ne pas nous geler, nous installions à l'arrière une bouteille de gaz reliée à un réchaud, et roulions évidemment avec le réchaud allumé. Ça ne nous posait pas de problème, mais avec le recul, je me demande si c'était bien prudent.

AU MENU DE LA CANTINE elior®

RESTAURATION SCOLAIRE

du 8 au 12 novembre

Lundi

- Steak haché **VF**
- Pommes frites
- Brie / Bûchette mi-chèvre *
- Corbeille de fruits **BIO**

Mardi Menu végétarien

- Carottes râpées **BIO**
- Salade choubidou *
- Penne à l'andalouse **BIO**
- Yaourt sucré **BIO**
- Fromage frais aux fruits *

Jeudi

FÉRIÉ

Vendredi

- Céleri râpé à la vinaigrette
- Endives aux pommes vinaigrette *
- Pavé de saumon sauce crème citron
- Epinards à la crème **BIO**
- Comté lait cru / Gouda *
- Cake crousti chocolat **CHEF**

du 15 au 19 novembre

Lundi Menu végétarien

- Duo carottes et potiron
- Chou blanc bio *
- Chili végétarien
- Liégeois chocolat / Liégeois vanille *

Mardi

- Rôti de boeuf sauce au poivre
- Coquillettes au fromage **BIO**
- Petit moulé / Saint Nectaire *
- Corbeille de fruits **BIO**

Jeudi Saveurs d'outre mer

- Salade à l'avocat
- Colombo de porc **VF**
- Brocolis et pommes de terre
- Saint-Paulin / Mimolette *
- Moelleux bananes chocolat

Vendredi Saveurs d'outre mer

- Fromage blanc aux crevettes et curry
- Poulet pilao **LR**
- Riz pilaf curcuma citronnelle
- Corbeille de fruits **BIO**

du 22 au 26 novembre

Lundi

- Concombre vinaigrette
- Pamplemousse en salade *
- Spaghetti à la carbonara **VF**
- Fromage blanc **BIO**
- Fromage blanc à la crème de marrons *

Mardi Menu végétarien

- Coleslaw / Chou blanc vinaigrette *
- Omelette à l'emmental **BIO**
- Haricots verts **BIO**
- Brie
- Rondelé au bleu au lait de brebis *
- Crêpe chocolat

Jeudi

- Taboulé de boulgour
- Salade de pois chiches *
- Curry de boeuf du Mozambique **VF**
- Jeunes carottes Liban
- Cantal / Edam bio *
- Corbeille de fruits **BIO**

Vendredi

- Salade de poulet
- Salade verte au surimi *
- Colin sauce coco
- Riz aux petits légumes
- Crème péruvienne **CHEF**

du 29 novembre au 3 décembre

Lundi Menu végétarien

- Endives aux pommes vinaigrette
- Salade hollandaise *
- Friand au fromage
- Petits pois **BIO**
- Panna cotta au chocolat
- Panna cotta au caramel *

Mardi

- Blanquette de veau **LR**
- Riz pilaf
- Fraidou / Coulommiers *
- Corbeille de fruits **BIO**

Jeudi

- Frisée aux lardons
- Mescluns croûtons miel fête *
- Jambon blanc **LR**
- Chou-fleur en gratin
- Fourme d'Ambert / Emmental français *
- Bananouli **CHEF**

Vendredi

- Velouté de potiron et carottes
- Filet de hoki à la béarnaise
- Boulgour pilaf **BIO**
- Yaourt fermier Panaches
- Yaourt fermier nature *
- Corbeille de fruits **BIO**

- BIO** Produit Bio **AB**
- LR** Label Rouge **LR**
- VF** Viande / Volaille Origine France
- CHEF** Recette du Chef

* 2ème choix
(Ecoles Élémentaires uniquement)

La liste des principaux allergènes présents dans les recettes est à votre disposition sur simple demande auprès du service Restauration Scolaire



Attention !
Ces menus sont susceptibles de modifications
en fonction des disponibilités des produits et
des propositions des producteurs locaux

Retrouvez chaque mois le mensuel sur le site : www.villedelacrau.fr



INFOS LEGALES

La Crau, une ville à la campagne

Novembre 2021

Dépôt légal : janvier 1993

Directeur de publication : M. Christian SIMON

Rédaction, Photos, Dessins : Mairie de La Crau

Création graphique : Mairie de La Crau

Impression : Print Concept

Distributeur : Mairie de La Crau

Imprimé à 9500 exemplaires